

14 JANVIER 2022

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

# **CONDITION GÉNÉRALES DE VENTE**

## Désignation

La société FORMATION CENTRE DELTA INFINI désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au . 246 RUE DES CANESTEU SALON DE PROVENCE 13300

DELTA INFINI met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à SALON DE PROVENCE, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société DELTA INFINI
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société DELTA INFINI pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

## Devis et attestation

Pour chaque formation, la société DELTA INFINI s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société DELTA INFINI, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

## Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou espèces. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné par prélèvement automatique mentionnant les frais de règlement en plusieurs fois. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

## Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société delta infini ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client et devra s'en acquitté.

## Réglement sans prise en charge

Afin de valider votre demande joindre la fiche d'inscription accompagné des 30% d'acompte par formation. Le solde de votre facture doit nous parvenir 12 jours au plus tard avant le premier jour de votre formation. Pour la personne bénéficiant d'un règlement en plusieurs fois l'acompte et le premier règlement doit-être effectué avant le premier jour de votre formation (12 jours avant)

## Inscription

Pour réaliser son/ses inscription (s), le stagiaire doit retourner par courriel ou par courrier formation.deltainfini@gmail.com ou courrier postal 246 rue des canesteu 13300 Salon de Provence à l'intention de DELTA INFINI du service inscription Le bulletin d'inscription complété, signé et paraphé (*initial sur chaque page*) dans son intégralité, la fiche d'évaluation pré formation, le règlement d'acompte de 30% du montant TTC de la formation. Ce bulletin vaut bon de commande. À réception de ce règlement, une confirmation d'inscription est adressée au stagiaire celle-ci indiquera: le lieu l'adresse les horaires. Une convention ou contrat de formation vous sera adressée. Un exemplaire complété, signé paraphé par le stagiaire et revêtu du cachet de son entreprise doit nous être impérativement retourné (si celui-ci est indépendant.) Les délais d'accès à nos formations est fixé à 12 jours ouvrés avant le début de chaque session de formation.

## Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 12 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la

formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse email suivante **formation.deltainfini@gmail.com** . En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 30% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 70% du coût total initial sera facturée au client.

**DELTA INFINI** se réserve le droit et la possibilité de reporter ou d'annuler exceptionnellement la prestation dans les conditions suivantes :

En cas d'annulation ou de décision de report au stagiaire plus de 15 jours avant la date du début de la session de formation concernée, FCDI sera libre de décider du report de la formation sans compensation financière ou de son annulation avec remboursement des sommes engagées à DELTA INFINI pour ladite formation. (Attention le remboursement ne couvre que les frais de la formation et exclut les autres frais de nature qui auraient pu être en gagnés par le stagiaire (Transport, hébergement...))

En tout état de cause DELTA INFINI fera ses meilleurs efforts pour essayer de reporter la formation à une nouvelle date.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, la société DELTA INFINI ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Toute inscription à une ou plusieurs sessions de formation implique de la part du stagiaire l'acceptation des présentes conditions d'inscription aux

formations ainsi que des conditions générales de ventes jointes au présent envoi, les formations dispensées ne concernant lesdits produits. Les formations s'adressent à un public large ainsi qu'aux professionnels.

## Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif. Dans le cadre de nos sessions de formation **DELTA INFINI se réserve le droit de réduire la durée** initiallement prévue de la formation dans l'hypothèse où le nombre de stagiaire serait réduit ou seul à participer à la session de formation

## Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), **sont protégés par la propriété intellectuelle** et le droit d'auteur. **Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.**

## Confidentialité

Lors des prestations, session de formation le stagiaire peut être amené à connaître délibérément ou fortuitement des informations relatives au savoir-

faire ou à l'organisation de delta infini Il peut être également destinataire de copie de documents propres à l'entreprise.

Le stagiaire reconnaît que toutes ces informations et documentations, de quelque nature que ce soit, sont et demeurent la propriété exclusive du centre de formation delta infini et doivent demeurer strictement confidentielles. Le stagiaire s'engage à protéger ces informations et documents et à les garder strictement confidentiels, afin qu'ils ne soient notamment, ni utilisés par lui dans le cadre de ses activités déclarées lors de son inscription, ni divulgués directement ou indirectement à tous tiers non autorisés par le centre de formation FCDI

## **Responsabilité**

L'obligation souscrite par le Centre de Formation DELTA-INFINI dans le cadre de ses formations est une obligation de moyens et non une obligation de résultat. De plus le Centre de Formation DELTA INFINI n'est pas responsable des dommages ou pertes d'objets et effets personnels apportés par le stagiaire sur le lieu de la formation.

## **Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société delta infini sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et



l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

### **Loi applicable et attribution de compétence contestation**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société DELTA INFINI et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de AIX EN PROVENCE.

Sera seul compétent en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande, le Tribunal de Commerce de AIX EN PROVENCE ou son Président en matière de réfééré. Le stagiaire accepte cette attribution de juridiction sans aucune restriction ni réserve.